

PETITE HISTOIRE DU PROJET « TRI POSTAL » D'AVIGNON



De « CASA » au « Tri Postal »

Afin de comprendre comment le projet « Tri Postal » d'Avignon est né, il est nécessaire de remonter le temps jusqu'en 2001, à la création de l'association « Collectif d'Action des Sans-Abri » (CASA), dans la Cité des Papes.

Ce collectif citoyen, composé principalement d'usagers, dénonce d'emblée un paradoxe : les personnes les plus fragilisées sont exclues des dispositifs d'accueil qui leur sont destinés. Soucieux d'amener ce débat dans la Cité, le collectif habite d'abord par le squat (dans un hôtel vide du centre-ville), puis par l'occupation légale, dans des préfabriqués installés temporairement dans la cour de l'ancien Tri Postal de la gare d'Avignon. En 2007, cette expérimentation est institutionnalisée, puisque le lieu d'accueil et le fonctionnement de CASA sont reconnus « Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ». Mais le temporaire-précaire devint chronique. Durant plus de dix ans, le collectif n'a cessé d'échafauder des plans pour s'extraire des préfabriqués, et aucun n'a abouti.

En 2012, le collectif rencontre une association marseillaise de plus grande ampleur, Habitat Alternatif Social (HAS) qui œuvre dans le même champ et défend les mêmes valeurs. A l'heure des grandes fusions-absorptions, CASA anticipe et « choisit son repreneur »¹ : il devient « HAS Pôle Vaucluse ».

Puis il est question d'une rencontre, entre CASA, HAS et l'architecte Sébastien Thierry, qui va créer ensuite le « Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines » (PEROU²). Pour HAS-CASA, il n'est plus

¹ Selon Renaud Dramais, directeur d'HAS Pôle Vaucluse.

question de trouver un *ailleurs*, mais bien d'investir ce bâtiment inoccupé de 2500 m². C'est ainsi que le projet de réhabiliter le Tri Postal commence à se penser, à s'imaginer. Pour HAS-CASA, il s'agit « *de créer un centre-ville habité en premier lieu par celles et ceux qui, aujourd'hui, n'ont pas droit de cité et qui l'habitent d'une manière telle que l'ensemble des avignonnais peut ici se retrouver chez soi. C'est à notre sens la condition même d'un travail social remarquable, efficace, d'une inclusion réussie : en renversant les polarités, en faisant d'un lieu qui ne sert à rien un lieu qui sert à tout et à tous, en créant avec ceux que la ville refoule un lieu où la ville entière est la bienvenue.* »³

Chemin faisant...

En septembre 2014, une étude de faisabilité, financée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le fond de dotation d'HAS, la Ville d'Avignon, le Grand Avignon (communauté de communes) et des donateurs privés, est réalisée par deux cabinets d'architectes rompus à ce type de projets : Notre Atelier Commun (NAC⁴) et le PEROU. Afin de s'imprégner de la réalité du site, des attentes des occupants et de fédérer un réseau de partenaires, deux architectes s'établissent en résidence dans la cour de l'ancien Tri Postal et y ouvre une « permanence architecturale » au sein d'une cabane en terre-paille érigée pour l'occasion. En collaboration avec les équipes, les résidents du centre d'hébergement d'HAS-CASA et d'un réseau élargi composé d'associations et de personnes physiques, il s'agit ainsi d'activer « *une histoire nouvelle pour les 2500 m² de cet édifice monumental aujourd'hui abandonné. Des mois durant, à la force de chantiers, d'ateliers, de rencontres et de fêtes, une « assemblée des rêveurs » s'est constituée : une foule de riverains s'emparant des lieux pour en imaginer le devenir* ». ⁵

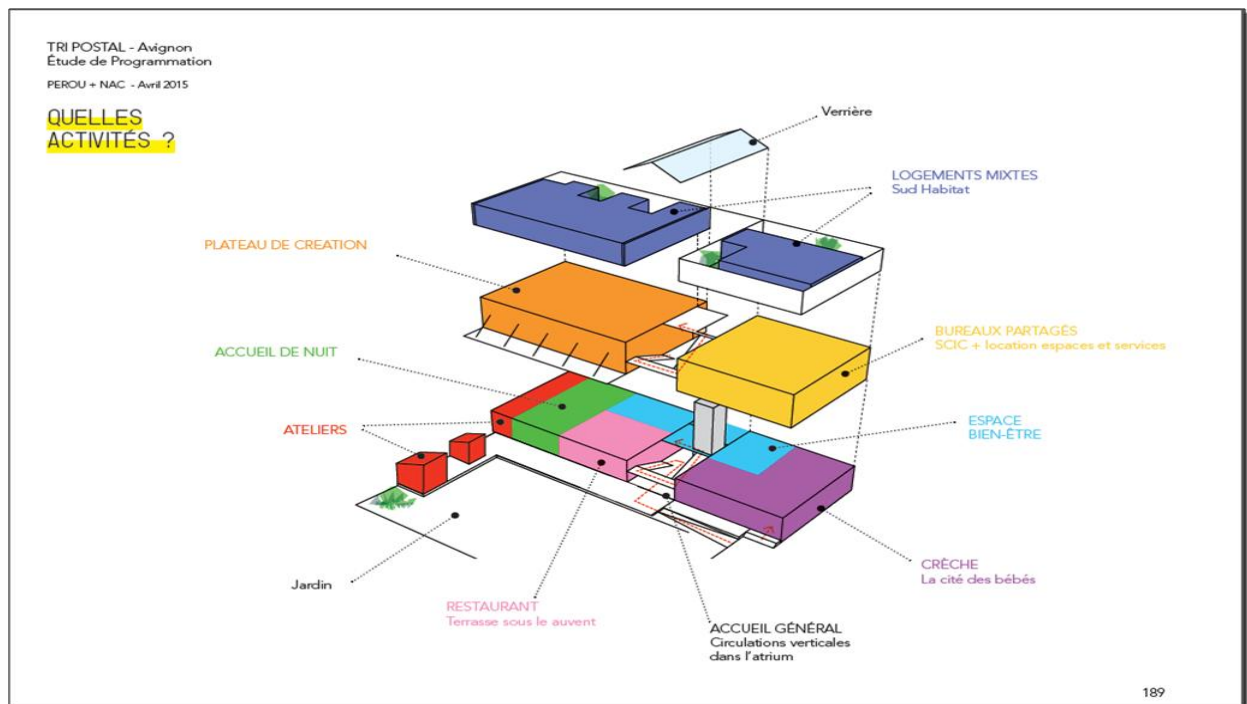
L'étude de programmation élaborée à l'issue de cette permanence prévoit la réhabilitation totale du site (cour et surtout bâtiment) pour environ six millions d'euros. Ainsi, en 2017, le site accueillerait des acteurs dans les domaines du social, du culturel et de certains services. Il proposerait notamment des logements (dont une partie en hébergement d'urgence), des bureaux partagés pour les associations, une crèche (avec un tiers des places pour des enfants en situation de handicap), un restaurant, un plateau de création artistique... comme le montre le schéma suivant :

² Cette association, fondée en 2012, est un laboratoire de recherche-action ayant pour objet de « *fabriquer l'hospitalité tout contre la ville hostile* ». Source : <http://www.perou-paris.org/Manifeste.html>

³ Voir le blog du Tri Postal : <http://tripostal.over-blog.com/projet.html>

⁴ Notre Atelier Commun mène des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville, qui questionnent la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire. L'atelier s'est fixé pour mission la recherche, la transmission et l'accompagnement de projets. Source : http://ddata.over-blog.com/xxxxxy/1/51/74/17/1107_REF-NAC.pdf

⁵ « Communiqué de presse de HAS, du PEROU et de NAC, 27 mai 2015, « Le nouveau Tri Postal d'Avignon : du rêve à la réalité. » »



NAC et PEROU (2015), « Faire le tri, étude de programmation active », p. 189.

« L'idée est de transformer cette friche industrielle, paysage des marges, en centralité pour la ville ; suivre les désirs et les rêves des résidents et de la pluralité des acteurs sociaux et culturels aujourd'hui liés à notre organisation ; faire s'altérer les frontières entre projet social et projet culturel, en faisant s'articuler leurs espaces dédiés. Telles sont quelques-unes des lignes directrices de ce projet qui comprend des dimensions sociales, culturelles, architecturales et urbaines. »⁶

Le « Tri-Porteur » : un collectif qui gère l'évolution du projet

A l'issue des « Assemblées de Rêveurs », il est décidé de créer une association, le « Tri-Porteur », ayant pour but principal de gérer collectivement le projet de réhabilitation du site. Ses statuts ont été déposés en juillet dernier, et l'association est dirigée non-pas par un « bureau », mais par un « Conseil Collégial », composé de plusieurs collèges représentant les différents acteurs du site en fonction de leurs rôles respectifs. Les quatre collèges sont les suivants : les « utilisateurs » (personnes morales et physiques) du site, les « fondateurs » (CASA et PEROU), les « gestionnaires » du site (HAS), et les « financeurs » (collège vide actuellement). Chaque collège dispose d'un nombre précis de représentants siégeant au Conseil Collégial, au sein duquel chaque personne dispose d'une voix.

Octobre 2015.

⁶ Renaud Dramais, « Voyage vers le Tri Postal... »